



# LE GALERIEN

novembre 2010

« Mensuel à périodicité variable de la section Union SNUI - Sud Trésor - Solidaires des Pyrénées Atlantiques »

## au sommaire :

- le conflit « retraites ».
- les CAP Locales de listes d'aptitude.
- le CHS.
- infos diverses....

## LE CONFLIT « RETRAITES » .....

## Ce qui s'est passé....

nous ne reviendrons pas sur le contenu de la réforme, abondamment commenté dans divers tracts, communiqués, « galérien » du mois de juin... Injuste, elle fait peser la quasi-totalité de l'effort sur les salariés et épargne encore les revenus du capital qui enflent pourtant de manière outrancière. Régressive, elle baisse encore les pensions alors qu'un million de retraités vivent déjà en dessous du seuil de pauvreté, elle amplifie les inégalités et frappe plus durement les plus précaires.

La mobilisation, commencée avant les vacances estivales, s'est amplifiée, dès la rentrée, tout au long des journées de grève et de manifestations unitaires. Notre département a encore été parmi les plus mobilisés, figurant régulièrement dans le « top 5 » des départements, avec des pourcentages des grévistes très élevés, dans les 2 filière « fiscale » et « gestion publique »:

grève du jeudi 24 juin: 59,98% sur notre DDFIP.

grève du mardi 7 septembre: 70,44%.

grève du jeudi 23 septembre: 56,90%.

grève du mardi 2 octobre: 53,69%.

grève du mardi 19 octobre: 52,36%,

grève du jeudi 28 octobre: 26,53%.

Les manifestations lors de ces journées de grève, mais aussi celles proposées les samedis ( 23 octobre et 6 novembre ) ont été d'une ampleur impressionnante.

Mais chacun savait bien, depuis le début, qu'une série de grèves de 24 h ne suffiraient pas à faire plier le gouvernement, et qu'il fallait frapper le patronat à la caisse, bloquer l'économie. Les travailleurs des raffineries, du rail, de l'énergie, des déchets,... et d'autres secteurs, ont reconduit la grève et tenu plusieurs semaines en espérant une généralisation. Faute d'un appel clair et unitaire de



après le vote et la promulgation de la loi sur les retraites imposée par le gouvernement, la dénonciation du caractère injuste de cette loi ne faiblit pas; plus généralement, le partage des richesses et le partage des efforts sont devenus inacceptables, et le ras-le-bol général s'installe dans le pays.

L'opposition croissante à cette réforme des retraites se distingue par une mobilisation impressionnante par sa durée, son unité, son ampleur, et sa faculté à chercher différentes formes d'action pour être plus efficace.

l'intersyndicale à la généralisation, que « Solidaires » demandait, le mouvement reconductible a été suspendu, pour ne pas s'essouffler, alors que, selon le ministre Borloo, *nous étions à 2 doigts d'une absolue catastrophe économique...*

De nombreuses actions locales et quotidiennes ont été décidées par les assemblées intersyndicales interprofessionnelles: péages d'autoroute gratuits, filtrage ou blocage de camions, blocage de ports, zones industrielles ou commerciales, actions symboliques sur les chambres de commerce, les locaux du MEDEF, de l'UMP, les mairies, les députés...

Aux finances, dans notre direction, l'intersyndicale a proposé aux agents plusieurs rencontres HMI ou HTII, les 20 et 21 septembre, 14 octobre, et 4 et 5 novembre.

Lors des HTII du 14 octobre, la grève reconductible, déjà décidée dans d'autres départements aux finances, a été proposée par une partie des agents. Elle a été décidée par environ 80 agents de notre direction, à compter du lundi 18 octobre. La journée du 19 octobre a ensuite été une journée de grève nationale, et le mercredi 20 octobre, seuls quelques agents étaient favorables à la reconduction de la grève, qui a donc été suspendue.

Une action de limitation du temps de travail aux seules « plages fixes » a également été proposée aux agents les 7 et 8 octobre avec distribution de tracts aux usagers, action qui a vu une très faible participation des agents. De même, les agents des finances du département ont été peu présents lors des rassemblements proposés en « inter-pro » devant les mairies, sièges de l'UMP ou du MEDEF, même à des horaires situés hors des plages fixes, entre 12 h et 14 h par exemple.

Cette très faible participation à ce type de rassemblements pouvait s'expliquer de la manière suivante: les actions devaient se concentrer sur les points chauds de blocage, là où ça gêne, là où ça se voit, là où il y a les médias, car seul le rapport de force nous permettrait de gagner.

Mais là aussi, seules quelques dizaines d'agents, sur le millier d'agents que compte notre Direction, sont venus renforcer les cheminots et autres secteurs dans l'action lors des blocages d'autoroutes, de ports, de gares, d'aéroports..... sur le Béarn et sur la Côte Basque.

### **Ce qui reste à faire.....**

Des pics de grève à plus de 70%, preuve que le rejet de cette réforme est largement majoritaire dans notre direction, mais des difficultés à rassembler les agents sur le choix des moyens d'action les plus efficaces,

malgré la diversité des actions menées depuis la rentrée.... c'est à ces difficultés que doit travailler l'intersyndicale de notre département.

D'autres difficultés devront également être surmontées par l'intersyndicale:

il lui faudra conserver l'unité syndicale qui a prévalu tout au long du conflit. Il lui faudra aussi s'adapter à la fusion DGI/DGCP; en effet, les deux filières connaissaient des pratiques syndicales différentes, liées en partie aux différences des réseaux, des tailles et des implantations des divers sites comptables et fiscaux, qui ont nui à une bonne harmonisation des rencontres entre les agents et leurs représentants ( lieu des réunions, fréquence, horaires,.... ).

Pour aller dans le sens de ces améliorations et d'une meilleure efficacité, il nous faudra d'abord convaincre les agents de venir nombreux aux Heures Mensuelles d' Information, car le rapport de force ne peut se créer qu'ensemble et nombreux.

### **des raisons d'espérer:**

malgré le vote de la loi, le conflit a fait naître de nombreuses raisons d'espérer:

la « bataille de l'opinion », comme disent les médias, a été gagnée par les opposants à cette loi, soutenus par plus de 70% de l'opinion publique. Le gouvernement ne peut plus dire impunément qu' « *une réforme est inéluctable et que celle là est la seule possible* ». Les syndicats ont su démontrer l'injustice et les dangers de cette réforme. Ils ont su proposer des solutions alternatives, qui agissent sur des leviers autres que le seul levier démographique, des solutions de financement dont le gouvernement ne veut surtout pas entendre parler pour complaire au patronat et aux actionnaires.

Le contexte, depuis 3 ans, se prête au mieux à la dénonciation de cette réforme injuste: jamais le fossé entre les riches et le peuple n'a été aussi grand, jamais la collusion entre le pouvoir et l'argent n'a été aussi flagrante, jamais les cadeaux pour les riches, les banques, les sociétés du CAC40 n'ont été aussi indécents, jamais la considération pour les plus pauvres, les plus fragiles et les plus précaires n'a été aussi absente. Plus généralement, la nécessité d'un autre partage des richesses et d'une autre répartition des efforts est maintenant évidente, et le sentiment d'injustice est largement et durablement installé dans le pays. La formidable mobilisation du monde du travail ne peut pas rester vaine et inutile. Elle pèsera forcément lors de chaque échéance importante à venir.

Sur le dossier des retraites d'abord, réformé de manière récurrente tous les 3 ou 4 ans: compte tenu de l'ampleur du conflit, chaque camp affirme qu'il sera un thème majeur de son programme en vue de la prochaine élection présidentielle de 2012. Il nous faut maintenir la pression pour faire en sorte que ce dossier reste d'actualité jusqu'à cette échéance. Des actions interprofessionnelles se poursuivent et la lutte continue un peu partout. Il nous faut y participer, et en s'emparer de toutes les occasions qui se présentent pour à nouveau faire entendre notre voix...

Sur les réformes qui nous seront tout prochainement proposées, en premier lieu la dépendance des personnes âgées et la « grande réforme fiscale », il nous faudra garder intacte notre exigence de justice et d'équité, qui doit s'enraciner désormais:

concernant la dépendance, soyons vigilants sur le financement de ce besoin collectif, pour que ce ne soit pas encore les « petits » qui payent.

Concernant la réforme fiscale, la suppression du bouclier fiscal, mesure symbole de notre « président des riches », pourrait s'accompagner de la suppression de l'ISF et de la refonte de la fiscalité du patrimoine. Nous sommes bien placés, aux finances, pour faire entendre notre exigence de justice fiscale et de justice sociale. Les Centres des Finances lors de la réforme fiscale seront peut-être les raffineries de la réforme des retraites.....



### **CAP Locales: Listes d'aptitude.**

Le président des CAP Locales a précisé que le taux de promotion par liste d'aptitude était de 67% pour la tranche d'âge 45-55 ans. En dessous de cette tranche d'âge, il conseille aux agents de passer les concours internes. Au-delà de cette tranche d'âge, le nombre de

promotion est en hausse suite à l'abandon du critère d'âge limite de candidature.

Les listes d'aptitudes pour les promotions 2011 ont vu une augmentation sensible du nombre de candidatures. Ce nombre élevé a conduit la Direction à supprimer cette année encore l'entretien individuel des candidats, y compris pour les 1ères candidatures. Seule une réunion expliquant les modalités de promotion a été proposée à l'ensemble des candidates, à Pau et à Bayonne.

#### CAPL du 21 octobre: liste d'aptitude de C en B.

51 agents ont postulé pour une promotion de C en B par liste d'aptitude.

Dans le projet présenté par la direction, 12 dossiers avaient été classés « excellents », 12 « très bons » et 27 « à revoir ».

15 dossiers étaient défendus par les élus de l'union SNUI-Sud Trésor-Solidaires ( 5 « excellents », 5 « très bons » et 5 « à revoir » ).

Malgré les interventions des représentants des agents, la direction n'a apporté aucune modification au classement proposé.

Rappel: au titre de chacune des 2 années précédentes, 7 agents du département ont été promus de C en B par liste d'aptitude.

#### CAPL du 22 octobre: liste d'aptitude de B en A.

28 contrôleurs ont postulé pour une promotion au grade d'inspecteur par liste d'aptitude.

Dans le projet présenté par la direction, 7 dossiers avaient été classés « excellents », 10 « très bons » et 10 « à revoir ».

12 dossiers étaient défendus par les élus de l'union SNUI-Sud Trésor-Solidaires ( 3 « excellents », 6 « très bons » et 3 « à revoir » ).

à l'issue des débats, 2 dossiers initialement classés « à revoir » ont été classés en « très bons », portant leur nombre à 12. 7 dossiers classés « excellents », 12 « très bons »: ces nombres sont importants compte tenu du nombre de promotions de B en A constaté sur notre département au titre des années précédentes ( 1 ou 2 dossiers par an ).

Comme chaque année, les élus de l'union SNUI-Sud Trésor-Solidaires ont rappelé qu'ils étaient opposés à une sélection locale des candidatures qui conduit à exclure la majorité des dossiers d'un examen équitable par la CAP Nationale. Aussi, ils ont voté « pour » la liste des dossiers classés en « excellents », les seuls qui seront examinés par la CAP Nationale, et « contre » les listes des dossiers « très bons » et « à revoir ».

Compte rendu du Comité Hygiène et Sécurité (CHS)  
du 28 septembre 2010:

Début de la séance 9h30, ordre du jour:

1.- Présentation des travaux immobiliers sur le site de Bayonne dans le cadre de la mise en place des SIP de Bayonne et d'Anglet :

réaménagement total du hall d'accueil, création de la caisse antifranchissement, salles de repli au 1er étage, standard au 1er étage ;

redéploiement des superficies CDI-SIE sur les 3ème et 4ème étages.

CDI : suppression des armoires et dossiers 2004 sur rayonnages aux archives, récupération de l'espace actuellement occupé par les armoires du SIE, en vue de l'installation des agents du Trésor. Création d'un second bureau d'adjoint sur Anglet ;

SIE : déplacement des armoires contenant les dossiers 2004 à l'étage.

BAYONNE : Dégâts des eaux. Le dossier d'indemnisation par la compagnie d'assurance enfin abouti (presqu'une année), les travaux de réfection plafonds murs et sols pourront commencer.

Trésorerie de SALIES de BEARN : Depuis plusieurs années, les élus du CHS demandaient la réhabilitation de la Trésorerie de Salies. Nous nous félicitons aujourd'hui de l'aboutissement de ce dossier brûlant. Suite à la demande expresse de Mme FRISCH auprès du Maire de Salies, les locaux jugés insalubres (sécurisation des issues, traitement de l'humidité, revêtement de sols, peintures) seront rénovés et les Agents installés temporairement à Sauveterre.

DOUANES: A la demande des Organisations syndicales, une étude sur la qualité de l'air a été réalisée sur les sites des péages sur Biarritz La Négresse et de Biriadou. Pas de problèmes notables relevés, excepté que les agents gênés par la pollution des particules de gazole travaillent de manière permanente et parfois en apnée. le SNUI a proposé un suivi physique des symptômes...!

VEILLE SOCIALE : 10 départements se sont portés candidats, dont le notre. Une réunion début janvier 2011, pour le recensement et modalités d'analyses portant sur les conditions de travail. **Nous comptons sur vous pour faire remonter les soucis journaliers que vous rencontrez lors de l'exercice de votre métier, il vaudrait mieux dire de vos métiers.**

Divers : Organisation de 2 stages sur la gestion du stress (3 jours), sur l'Electricité pour les collègues de la CMI.

Un point d'eau chaude sera installé à Orthez, ainsi qu'à Oloron.

D'autres points ont été abordés : stores à Biarritz, climatisation sur Pau, mauvaises odeurs sur Pau dans le local confidentiel, camouflage des câblages, siège spécial « évacuation » pour personnel à mobilité réduite en cas d'alerte, sèche mains (dysfonctionnement), lumière toilettes handicapés, barrière de parking... Ainsi que les soucis liés au son, engendrés par l'organisation du travail en plateau.

Le dernier problème récurrent toujours d'actualité: le nettoyage. Marché en cours, visites contradictoires (pas encore de remontées à la DDFIP).

Prochaine séance du CHS le 30 Novembre 2010...

## CTPD

Depuis la rentrée ont été convoqués 2 CTPD: un CTPD portant sur le bilan de l'année 2009, le budget et la formation professionnelle, les 27 septembre en 1ère convocation et 4 octobre en 2ème convocation.

Un CTPD portant sur la mise en place des S.I.P de Bayonne et d'Anglet, les 11 octobre en 1ère convocation et 18 octobre en 2ème convocation.

En plein conflit « retraites », les élus de l'union SNUI-Sud Trésor-Solidaires n'ont pas participé à ces CTPD, comme ceux des autres Organisations Syndicales.

Ils ont adressé à la présidente du CTPD la lettre d'explication suivante:

Madame la présidente du CTPD,

Depuis plusieurs mois, et depuis la rentrée en particulier, les agents de la DGFIP sont massivement mobilisés contre la politique gouvernementale actuelle et pour défendre les emplois, les salaires, les retraites et les conditions de travail.

Si, dans cette période, les taux de grève constatés aux Finances sont encore plus importants que ceux constatés sur l'ensemble de la fonction publique, c'est bien la traduction d'un malaise insupportable, qui s'amplifie au fil des opérations de fusion.

Notre département, en particulier, a connu des mobilisations exceptionnelles, aussi bien dans la filière « gestion publique » que dans la filière « fiscale ».

L'ensemble des organisations syndicales ont demandé à être reçues par notre Directeur Général, Mr Parini.

Dans l'attente d'une réponse à cette demande, les élus de l'union SNUI-Sud Trésor-Solidaires ne siégerons pas lors du CTPD prévu aujourd'hui en 2ème convocation.